

République Tunisienne

Ecole Supérieure Privée d'Ingénierie et de Technologies Autorisation n° 03/2003



Vu la loi nº 73-2000 du 25 juillet 2000 relative à l'enseignement supérieur privé,

Vu le décret n° 2000-2124 du 25 septembre 2000, fixant les critères et les procédures de reconnaissance de l'équivalence des diplômes délivrés par les établissements privés d'enseignement

Vu l'arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur du 23 juin 2003 portant octroi d'autorisation en vue de la création de l'Ecole Supérieure Privée d'Ingénierie et de Technologies

Vu le procès-verbal des délibérations des jurys des examens :

Il est décerné

Le Diplôme National d'Ingénieur

Session: Juin 2021

Spécialité: Informatique

à Mr: Mohamed Ali BEN ALAYA

à: Tunis

Né le: 30/06/1997

CIN nº :14351923

Nationalité: TUNISIENNE

Fait à Tunis, le 17/09/2021

N°: 0303/2021

(Ce diplôme n'est délivré qu'une seule fois)

27192031





Prof.Tahar BEN LAKHDAR Le Directeur